



ABC arbitrage

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 1^{er} juin 2012

Réunie le vendredi 1^{er} juin 2012 sous la présidence de Dominique Ceolin, président-directeur général, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2011, et de faire un point sur l'activité des cinq premiers mois 2012. Dans un contexte défavorable aux activités du groupe, le rythme d'activité reste orienté positivement tout en étant sensiblement inférieur au rythme du premier semestre 2011. Pour compenser partiellement cette situation, le groupe ABC arbitrage poursuit le développement systématique de son savoir-faire sur les produits dérivés actions, les devises, et sur l'utilisation progressive des autres classes d'actifs. Sur la période, les fonds d'investissement gérés par la société de gestion ABC arbitrage Asset Management affichent des performances intéressantes au regard du contexte mais en dessous des niveaux de rentabilité habituels. La collecte a continué sa progression, accueillant au 1^{er} juin 2012 un total de 389 millions d'euros nets en provenance d'investisseurs extérieurs au groupe, dépassant les ambitions de collectes annoncées en 2011. Un nouveau fonds d'investissement a été créé le 1^{er} juin 2012, ABCA Inference, qui exploite de nouvelles opérations sur les Futures, portant à six l'offre de produits.

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2011 un dividende de 0,55 euro par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,20 euro par action détaché au mois de novembre 2011, le solde sur dividende 2011 s'élève à 0,35 euro par action. Le conseil d'administration qui s'est réuni postérieurement à l'assemblée générale a décidé de fixer à 7 euros le prix de réinvestissement, pour les actionnaires choisissant de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage. Pour mémoire le calendrier de distribution est le suivant :

- date de détachement : vendredi 8 juin 2012,
- fin d'exercice de l'option : lundi 18 juin 2012 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : lundi 25 juin 2012.

Par ailleurs, l'assemblée générale a nommé Monsieur Didier RIBADEAU DUMAS administrateur indépendant pour une durée de quatre ans. Elle a également décidé de nommer la société AUBEPAR INDUSTRIES SE en qualité de nouvel administrateur en remplacement de la société AUBEPAR SE, pour une durée de quatre ans.

Exposant les résolutions relatives aux produits capitalistiques émis au profit des collaborateurs du groupe, Dominique Ceolin a rappelé l'importance du système de rémunération mis en place depuis de nombreuses années, constituant tant une source de motivation qu'un outil efficace de gestion des risques, favorable à tous, actionnaires et collaborateurs.

Pour conclure, Dominique Ceolin a rappelé que « *la volonté du groupe est de poursuivre l'évolution de son outil de production et la diversification de ses axes de revenus afin de produire des rentabilités significatives* ». Par la confiance de ses actionnaires et les résolutions adoptées, le groupe ABC arbitrage dispose des moyens lui permettant de poursuivre son développement dynamique, engagé avec succès depuis 1995.

Prochain RDV : vendredi 8 juin 2012 - détachement du solde sur dividende 2011.

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2SCOM - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër : 01 44 82 46 21 / 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP